



Procès-verbal de la réunion de conseil du 30/05/2023



Personnes présentes : Mrs THIEVET Christian, LADRIERE Daniel, ROUSSELLE Sébastien, DEGEUSER Simon, LAGRENE Franck, DEGROOTE Philippe, SANTY Jean-Pierre, CANDAEËS Roger, BOISLEUX Christian, LALIN Raphaël,

Mme ANSELIN Ghislaine, BUKOWINSKI Nathalie, DERON Laurence

Absent excusé : Julien LETERME, Julie VERMEESCH

Est élue secrétaire de séance : Mme Ghislaine ANSELIN

Le quorum est atteint.

La séance est ouverte à 20h08

Monsieur le Maire donne lecture du Procès-Verbal du 5 avril 2023.

Aucune remarque et observation, le PV est approuvé à l'unanimité.

1) Projet micro-crèche (2 Place Jules Viseur)

Monsieur le Maire informe de l'avancement du projet d'aménagement du logement communal en micro-crèche par « SAS île aux bambins », représenté par madame MATHYS. La commission travaux s'est réunie le 13 avril 2023 avec les porteurs du projet pour la présentation des aménagements et des travaux nécessaires à réaliser pour l'activité micro-crèche dont le montant estimé est de 120 000 euros qui serait financé en totalité par l'investisseur.

Le Conseil Municipal accepte le projet de réaménagement de l'habitation sise 2 Place Jules Viseur en micro-crèche, autorise Monsieur le Maire à contacter un notaire ou un avocat spécialisé pour établir un bail commercial et l'autorise à signer tout document relatif à cet effet.

2) Subvention FDE62

Monsieur le Maire énonce au Conseil Municipal que la Fédération Départementale de l'Energie 62 a accepté notre demande de subvention pour le renouvellement de l'éclairage public dans la résidence la petite SENSEE et la rue André mercier. Cette acceptation doit être validée par le Conseil d'Administration. A la suite, la commune pourra démarrer ces travaux permettant une réduction de la consommation électrique par des lampadaires à « LED ».



3) Equipement de la salle périscolaire d'un vidéo projecteur

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la mise en place d'un vidéo projecteur dans la salle périscolaire et la pose de prises de connexion internet supplémentaires à l'école.

Monsieur le Maire présente le devis reçu par CYBER PLANET au Conseil Municipal d'un montant de 1087.24 euros TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le devis et tout document relatif à l'achat du vidéo projecteur et l'utilisation de prise de connexion internet supplémentaires à l'école.

4) Choix du géomètre pour l'aménagement du Centre Bourg

Monsieur le Maire informe de l'appel à candidature d'un géomètre dans le cadre de l'étude d'aménagement du Centre Bourg par Monsieur Christophe LABORDE, Paysagiste-Concepteur.

Prenant en considération la réponse du cabinet TILLIER, géomètre-expert à ARRAS en date du 25 mai 2023 pour un montant de 3078.00 euros TTC.

Et la réponse de Monsieur PARRY, Géomètre-Topographe, à BIACHE SAINT VAAST en date du 24 mai 2023 pour un montant de 1780.00 euros TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de retenir Monsieur PARRY, Géomètre-Topographe à BIACHE SAINT VAAST, de valider son devis et autorise Monsieur le Maire à signer les documents contractuels.

5) Projet de Renouvellement du parc éolien

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à une réunion avec la WEB, propriétaire des éoliennes actuelles. Cette dernière souhaite lancer une étude de renouvellement du parc éolien actuel.

Le nombre d'éolienne resterait inchangée voir moindre mais avec des machines plus puissantes.

6) Avancée des travaux d'assainissement

La Rue Andrée Mercier sera fermée à la circulation à partir du 5 juin 2023 jusqu'au 1^{er} septembre 2023 dans le sens Cambrai – Arras.

La Rue de Verdun, de l'Eglise, la Place Jules Viseur sera également fermée à la circulation sauf pour les riverains.

Un parking sera aménagé au 36 Rue André Mercier à partir du 5 juin pour l'accès aux commerçants.

Il est décidé de maintenir l'éclairage public Rue André Mercier pour des raisons de sécurité.

La séance est levée à 22h40.